

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Les journaux hostiles au gouvernement de l'Empereur et au pouvoir temporel du Pape, feront bien de ne pas trop compter sur la convention du 15 septembre; c'est une arme à deux tranchants, et si l'Italie a par hasard la fantaisie de recommencer ses folles équipées, nos troupes resteront probablement à Rome. Les ouvriers de Turin, comme ceux des autres parties de l'Italie, agiront donc sagement en s'abstenant de ces manifestations révolutionnaires qui prouvent que le mazzinisme n'a point encore abdiqué. Au reste, on paraît fixé, à Turin et à Rome, sur les intentions de la France.

Le général de Montebello serait chargé, dit-on, d'apporter au St-Père les paroles textuelles de l'Empereur, qui ne laisseraient subsister aucun doute sur l'interprétation qu'il faut donner à la convention du 15 septembre. M. de Mérode lui-même se montrerait très-favorable à ce traité; le pro-ministre des armes s'occupe de l'organisation future des troupes pontificales.

Si nous sommes bien informés, le gouvernement français, de son côté, soumettrait aussi, à la cour de Rome, un projet ayant le même but. On nous assure que la question est déjà mise à l'étude au ministère de la guerre.

Ces faits, rapprochés les uns des autres, établissent très-nettement que l'Empereur n'entend point abandonner le Souverain-Pontife aux révolutionnaires italiens, et qu'il

poursuit toujours son œuvre de réconciliation entre l'idée chrétienne et l'idée libérale.

Le *Constitutionnel* dément divers bruits qui ont circulé à la Bourse de Paris, et auxquels on paraissait attribuer le mouvement de baisse qui s'est produit sur les fonds publics.

Voici comment s'exprime ce journal dans une note qui a toutes les apparences d'une communication semi-officielle.

« Depuis quelques jours, les bruits les plus étranges ont été mis en circulation à la Bourse de Paris.

« Parmi toutes ces rumeurs, nous avons distingué trois points sur lesquels on insistait particulièrement.

« On a prétendu d'abord qu'il entrerait dans les intentions du Trésor de faire vendre à la Bourse les certificats du dernier emprunt dont les versements se trouvent en retard. Il n'a jamais été question de prendre cette mesure, que rendrait d'ailleurs sans importance le chiffre insignifiant des versements arriérés.

« On a dit ensuite que l'encaisse métallique de la Banque de France avait diminué cette semaine de quinze millions de francs. Le bilan qui paraîtra dans le *Moniteur* de ce soir fera connaître que l'encaisse métallique a éprouvé au contraire une légère amélioration.

« Enfin, on revenait avec insistance sur ces bruits d'emprunt qui, depuis quelques jours, défraient toutes les correspondances des journaux étrangers. Nous sommes allés aux renseignements, et nous sommes autorisés à dire que ces bruits sont dénués de tout fondement.

« En présence de la réalité des faits, nous

ne pouvons expliquer toutes ces rumeurs que par un intérêt de spéculation contre lequel il est de notre devoir de tenir le public en garde. »

Le *Morning Post*, prenant le texte du récent discours prononcé à Manchester par M. Gladstone, constate avec plaisir que la manière de voir de cet homme d'Etat, en ce qui concerne le traité franco-italien, est tout-à-fait conforme à la sienne. Cette loyale appréciation, dit ce journal, contribuera à cimenter les liens qui unissent la France et l'Angleterre, et il ajoute : « Un accord intime, une action commune entre le gouvernement anglais et le gouvernement français, n'est-elle point la meilleure des garanties pour les intérêts généraux du monde civilisé? Le ministre de Sa Majesté britannique, ajoute-t-il, qui ne ferait pas de cette vérité, désormais incontestable, un des points cardinaux de sa politique à l'extérieur, ne mériterait plus la confiance du pays. Plus que jamais, nous le répétons, l'Angleterre et la France unies peuvent, par leur esprit de concorde et de modération, préserver la paix de l'Europe. C'est surtout à ce point de vue que nous nous plaignons à constater l'entente parfaite des deux grandes puissances occidentales sur la question italienne. »

On lit dans la *Epoca* de Madrid, du 14 :

« M. Pacheco se dispose à partir pour Rome vers la fin de ce mois. Un de nos collègues de la presse croit que le nouvel ambassadeur a mis pour condition à son acceptation du mandat de représentant de l'Espagne près le Saint-Siège, que notre gouvernement n'approuverait

ni n'accepterait le dernier traité franco-italien. M. Pacheco a déclaré que si telle n'était pas la pensée du gouvernement, il ne pourrait accepter le poste auquel il avait été nommé. Selon nous, notre collègue est parfaitement dans le vrai. »

L'*Italia militare*, de Turin, dément le bruit d'un désarmement. Le renvoi de classes en congé illimité peut être exécuté sans amoindrir la force de l'armée et comme simple mesure de finance. Les cadres restant intacts, les classes peuvent être rappelées sous les armes dans toute éventualité et dans l'espace de peu de jours.

On écrit de Vienne qu'il est sérieusement question du remplacement de M. de Rechberg, ministre des affaires étrangères, par le prince de Metternich.

Les relations bien connues du prince avec la cour des Tuileries donneraient à sa nomination une importance toute particulière dans les circonstances actuelles. Si le prince de Metternich conserve simplement son poste d'ambassadeur, nous croyons savoir qu'il ne sera pas de retour à Paris aussitôt qu'on le pensait.

Nous venons de dire qu'il était question de la sortie de M. de Rechberg du cabinet autrichien. D'après une autre source d'information, la crise ministérielle toucherait à son terme, M. de Rechberg conserverait son portefeuille de ministre des affaires étrangères et probablement aussi les autres ministres resteraient à leur poste.

Cette divergence de renseignements prouve

FEUILLETON.

9

L'ILE DES CYGNES.

(Suite.)

VIII.

Le lendemain, retiré dans son cabinet de travail, petite pièce sombre et sévèrement meublée, le major Ornull écrivait lorsque Wilhelmine entra.

— Irez-vous ce soir au bal du docteur? lui demanda-t-elle.

— Je compte y paraître un moment. Mais pourquoi cette question?

— Parce que je désire y aller, mon tuteur. Consentez-vous à m'y conduire?

— Vous? observa le major avec surprise. Mais il me semble que, dans l'intérêt de votre santé, vous avez renoncé aux plaisirs, aux fatigues du monde.

— Je me sens bien portante aujourd'hui. Un bal au hasard n'offre pas grand danger; et puis je meurs d'envie de me revoir en brillante toilette, avec des pervenches dans les cheveux: il y a si longtemps que cela ne m'est arrivé!

— Soyez satisfaite; nous partirons à dix heures, ce soir; tâchez d'être prête exactement.

— Soyez tranquille, je ne me ferai point attendre: j'ai hâte de m'admirer.

Elle se retirait, souriante et heureuse; le major la retint.

— Savez-vous, lui dit-il, que vos dix-sept ans seront accomplis dans moins de deux mois?

Elle ne répondit pas, son visage se rembrunit.

— Inutile de vous prévenir que nous ne tarderons pas à signer notre contrat de mariage, dit-il. J'en ai préparé les clauses pour mon notaire. A propos, reprit-il sans paraître remarquer l'attitude de sa pupille devenue tout-à-coup sérieuse, votre fortune se compose de cent mille rixdalers, convertis en deux hypothèques de cinquante mille chacune. L'échéance du remboursement est à peu près arrivée; les emprunteurs demandent à renouveler; y consentez-vous?

— Mais je n'entends rien à ces sortes d'affaires, monsieur le major. Agissez comme il vous plaira; c'est votre droit et c'est aussi mon désir.

Elle ouvrit la porte pour s'enfuir.

— Encore un mot, poursuivit Ornull; j'ai quelque chose de très-important à vous apprendre. Je

suis, mon enfant, un homme de précaution. J'aime à tout prévoir, même les plus tristes éventualités, même la mort. Sans être vieux, je ne puis cependant me flatter d'être encore jeune. Une maladie imprévue a, maintenant plus que jamais, quelque chance de m'emporter subitement. Il convient que je prenne mes mesures pour que, le cas échéant, ma fortune aille où je la destine. Je fais donc mon testament et je vous préviens que je vous institue ma légataire universelle.

— Mais, mon tuteur... balbutia Wilhelmine stupéfaite.

— Rassurez-vous, peureuse, cela ne tue personne... Et tenez, si j'ai un conseil à vous donner...

Mais il n'eut pas le courage d'achever.

— Plus tard, reprit-il, plus tard, nous reprendrons cet entretien, un peu trop sérieux, dans ce moment où vous songez sans doute à votre robe de bal.

Cette bizarre réticence causa à Wilhelmine une sorte d'effroi. Elle sortit aussitôt du cabinet, laissant le major au milieu de ses clauses de contrat et de sa rédaction de testament, comme un hibou au milieu des ténèbres et des ruines. Grâce aux soins qu'elle donna aux préparatifs de sa toilette, la belle enfant

oublia bien vite tout ce qui l'avait attristée dans les paroles de son tuteur. Une velleité de coquetterie s'était glissée en elle; elle se promettait d'être plus charmante que jamais.

— Je veux qu'il soit fier de sa petite sœur, se disait-elle en pensant à Hermann.

C'était lui, en effet, qui, la trouvant mieux portante qu'il ne l'avait encore vue, lui avait fait promettre qu'elle irait au bal et qu'elle danserait sa première valse avec lui.

L'entrée de Wilhelmine dans les salons produisit une véritable sensation. Aurélia lutta seule sans désavantage contre l'ineffable beauté de la jeune fille. C'était moins par le pur éclat de son visage, par la sveltesse harmonieuse de sa taille, par les perfectionnements idéaux de ses mains et de ses pieds que l'admirable enfant éblouissait ainsi, que par une sorte de transparence étrange qui semblait éclairée des reflets lumineux d'une âme d'ange. On se sentait attendri à son aspect comme devant une divine apparition. Hermann, en la voyant, tomba dans une profonde extase. Elle lui sourit, et il crut que son cœur allait se fondre comme sous un rayon de soleil. Vingt cavaliers s'élançèrent pour l'inviter. Elle répondit qu'elle ne valerait qu'une seule fois, et qu'elle était

au moins une chose, c'est que les bruits de modifications ministérielles à Vienne n'étaient pas sans fondement.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, dit qu'après la conclusion de la paix, la première chose dont il y aura lieu de s'occuper, dans les duchés, sera de régler le gouvernement et l'administration, qui en attendant seront remis entre les mains des Austro-Prussiens; on devra ensuite décider la question de la succession. Dans ce but, la Prusse et l'Autriche, d'accord avec la Diète germanique, convoqueront une réunion de juriconsultes.

Toutes les nouvelles répandues au sujet d'une préférence accordée par le gouvernement prussien aux prétentions à la succession d'un des princes candidats pour les duchés, reposent sur des suppositions ou des aspirations particulières tout à fait étrangères à la Prusse.

On devra attendre, dit le journal cité plus haut, la décision des juriconsultes, après quoi la Diète procédera à une résolution, en tenant dûment compte de cette décision et en prenant en considération l'ensemble des intérêts de la Prusse et de l'Allemagne.

On lit dans *l'Union de l'Ouest* :

Voici quelle serait, d'après les informations reçues de Vienne, la ligne de démarcation entre le Jutland et le Sleswig. Elle descend de la Konguea jusqu'à Wædsed, en passant au sud de Ribes, laissant au Danemark cette enclave, ainsi que la petite île de Manø sur la mer du Nord. A l'est, cette ligne part du Venstrup sur le Konguea, en passant un peu au nord de Christiansfed, pour déboucher dans le petit golfe d'Heilsminde. La Konguea sert de limite à la frontière dans les autres parties non définies.

La *Patrie* croit pouvoir dire que toute réclamation faite par les duchés d'une partie de l'actif de la monarchie danoise aurait été écartée dans l'avant-dernière conférence; mais leur quote-part dans la dette générale, qui s'élevait à 40 millions de rixdalers, serait réduite à 29 millions de rixdalers, soit environ 81 millions de francs.

L'agitation dans le Sleswig ne fait que s'augmenter, malgré toutes les précautions, toutes les rigneurs de la gendarmerie prussienne pour étouffer les manifestations publiques des vrais sentiments de la population.

Ainsi, ces jours derniers, une nouvelle adresse a été envoyée au roi Christian, cette fois-ci de la part des habitants des cantons de l'est, depuis Kolding jusqu'à Flensbourg. En voici la teneur :

« Sire,

« Malgré l'oppression, malgré les plus vio-

lentes persécutions, nous nous hâtons de profiter du dernier moment où l'accès de votre trône ne nous est pas encore entièrement interdit. Nous venons vous supplier, Sire, de n'épargner aucun effort pour que la population du Sleswig soit, par districts, admise à voter par voie du suffrage universel et avec toutes les garanties de sincérité et de liberté, si elle veut appartenir au Danemark ou à l'Allemagne.

« Il s'agit maintenant de toute notre destinée future, et nous réclamons comme un droit qu'on ne dispose pas de nous sans nous consulter.

« La population danoise, compacte dans le nord du Sleswig, et de beaucoup la plus nombreuse dans le centre, attend avec impatience le moment où elle pourra enfin éclairer l'Europe sur sa véritable nationalité. »

On nous assure que les sentiments exprimés dans cette adresse sont si prononcés dans le nord du Sleswig, qu'un vote qui aurait lieu, même pendant l'occupation prussienne, y donnerait néanmoins une immense majorité en faveur du maintien de l'union avec le Danemark. Quel profit les Allemands peuvent-ils espérer en retenant violemment sous leur joug une population qui leur est aussi hostile et dont l'inimitié ne fera que croître ?

L'équilibre tend à se rétablir lentement sur le marché britannique. Cependant, on ne considère pas, à Londres, la crise comme terminée, au moins au point de vue commercial; car, au point de vue financier, le bruit s'est accru que le gouverneur de la Banque avait déclaré qu'il considérerait l'élévation de l'es-compte comme arrivée à son terme.

Malheureusement les résultats des spéculations commerciales que nous avons signalées se font et se feront encore sentir par des contre-coups. Un seul chiffre donnera l'idée des mouvements qui se sont produits sur les denrées qui jouent sur le marché un rôle capital. La différence sur le sucre est évaluée à près de 50 0/0. Il y a là, comme sur d'autres articles, des liquidations forcément désastreuses.

L'état de l'industrie cotonnière ne paraît pas moins regrettable à première vue. Cependant il y a lieu de se rassurer dans une certaine proportion sur les conséquences de la crise qui vient d'atteindre les districts manufacturiers. Beaucoup d'ouvriers ont été mis en chômage, il est vrai, mais les vivres se trouvent en ce moment extrêmement bon marché, et les travaux publics offrent largement de l'occupation aux bras oisifs.

On n'a donc pas pour l'hiver qui s'approche des inquiétudes pareilles à celles qu'excitaient les deux saisons dernières, et on se croit en mesure de faire face à l'indispensable.

Quant à la situation générale de la récolte cotonnière, on n'a guère de documents précis sur son ensemble, maintenant qu'elle dé-

pend de pays si divers. On sait seulement qu'il n'y a point à espérer de l'Inde un surcroît de production sur l'an dernier, mais des arrivages très-considérables sont en ce moment en mer ou en chargement pour l'Europe.

Pour ne rien oublier dans le bilan que nous dressons, nous ajouterons que la grève des charbonniers tend à décroître; beaucoup de mineurs ont repris leurs travaux, et les agitateurs n'ont pas réussi à émouvoir les masses.

On voit, d'après le tableau que nous venons de tracer, que la situation a subi une amélioration, sinon très-apparente, du moins très-réelle, et à moins de nouvelles catastrophes inattendues, on peut considérer que le plus fort de la crise est passé.

Nous recevons de Tunis des détails sur les derniers combats qui ont été livrés dans la région.

Les tribus du Sahel (plaine), parmi lesquelles on compte celles du M'saken, avaient dirigé une attaque sur Kalea-Kbira.

Le général Zarouk, commandant les troupes du bey, ayant envoyé contre ces insurgés une première colonne, et les ayant mis en déroute, une partie des révoltés s'étaient réfugiés et barricadés à Kalev-Sghiza.

Le général les fit attaquer aussitôt par une seconde colonne, appuyée de deux canons, qui les aborda avec intrépidité, les défit et s'empara de beaucoup de prisonniers. Les villages environnants, intimidés par ce succès des troupes du bey, se hâtèrent d'envoyer leur soumission et furent amnistiés.

Les révoltés du M'saken, composés de soldats réguliers, au nombre de 8,000, et disposant de 12 pièces de canon, ont été forcés d'accepter les conditions qui leur étaient imposées par les vainqueurs, conditions qui consistaient dans un désarmement général, dans la remise des auteurs des troubles et dans l'envoi des soldats récalcitrants à Sousse.

Ces conditions ayant été remplies, les chefs de la révolte ont été mis aux fers.

A la suite de ces événements, l'ordre et la tranquillité ont été rétablis dans toutes les villes et les campagnes de la côte.

On se rappelle les incendies qui ont éclaté récemment sur divers points du territoire russe et où la malveillance publique avait voulu voir un acte de vengeance de la part des Polonais internés en Russie. Nous recevons sur cette injuste accusation une lettre qui répond à un sentiment trop honorable pour que nous hésitions à la publier. Nous la résumons dans les termes suivants :

Le feu fait tous les ans de grands ravages en Russie; c'est pour ainsi dire une des plaies classiques de ce pays. Chacun se rappelle les terribles incendies qui jetèrent la désolation et l'effroi à Saint-Petersbourg, il y a deux ans.

Alors, pour la première fois peut-être, l'opinion chercha à leur attribuer une cause politique. On en accusa les socialistes, devenus très-nombreux dans tout l'empire et principalement dans la capitale. Cette année, la population a vu dans le retour à peu près périodique du fléau et dans les ravages exceptionnels qu'il a produits, l'œuvre d'un vaste complot ourdi par les Polonais, internés en grand nombre dans les gouvernements où les incendies ont été surtout fréquents et terribles.

Cette accusation, jetée au milieu des masses irritées, a eu des suites déplorables. Plusieurs des malheureux exilés qu'elle signalait à la vindicte publique ont été massacrés et jetés dans les flammes, et c'est avec surprise que, en présence de tels excès, nous avons vu quelques-uns des journaux russes les plus répandus, *l'Invalide* notamment et la *Gazette de Moscou*, se faire l'écho de ces accusations que rien ne justifie. Après avoir livré les Polonais, chassés de leur pays, aux fureurs de la multitude, veut-on encore les déshonorer aux yeux de l'Europe, et les faire passer pour indignes des sympathies dont ils sont portés à l'objet ?

Heureusement, on peut opposer à ces odieuses accusations des témoignages venus des lieux mêmes où les incendies ont fait le plus de ravages. Ainsi, dans une correspondance décrivant le dernier incendie dont Kourgan a été le théâtre, et publiée par la *Gazette (russe) de Saint-Petersbourg*, du 13 de ce mois, on lit :

« Le désastre aurait été trois fois plus grand, si les paysans des campagnes environnantes n'étaient pas accourus au secours, et si les Polonais n'avaient pas puissamment aidé les paysans. Il fallait défendre la ville sur cinq points à la fois, et un des quartiers attaqués a été exclusivement sauvé par les Polonais. Partout ils offraient leurs services pour enlever le mobilier des maisons menacées.

« Parmi les habitants de la ville, il n'y avait que quelques jeunes employés qui portaient secours. La plupart des marchands et des bourgeois étaient occupés du transport de leur avoir dans les champs, c'est-à-dire qu'ils se sauvaient ignominieusement du champ de bataille. Par cette conduite, ils ne faisaient qu'augmenter le désastre, parce qu'on ne pouvait trouver ni eau, ni seaux, ni haches, ni échelles.

« Quelques Polonais seulement, fidèles à une habitude nationale, sont accourus avec des haches et des seaux. Les Russes, suivant aussi leur habitude nationale, couraient les mains vides et la bouche béante. Nous disons sans exagération que plusieurs maisons doivent leur salut uniquement au courage et aux muscles vigoureux des paysans et des Polonais. »

Pour les articles non signés : P. GODER.

engagée. Cette réponse fut faite assez haut pour que Hermann l'entendit. Il en comprit le sens, et dans un élan de gratitude enthousiaste, par un sentiment de réciprocité, il résolut de ne plus danser qu'une seule fois, et cette fois avec Wilhelmine. Aurélia les observait tous deux. Devina-t-elle ce secret parti pris des jeunes gens? Quoi qu'il en fût, au moment où, sur un prélude de l'orchestre, Hermann se disposait à prendre la main de Wilhelmine, la brillante veuve s'empara du bras de son cousin et lui dit avec précipitation :

— Je compte sur vous, mon ami. Cette fois encore nous valserons ensemble.

Mais Hermann parvint à se dégager de l'étreinte et s'excusa poliment, déclarant qu'il avait l'honneur d'être le cavalier de Mlle Aurich.

— Déjà ! fit dédaigneusement Aurélia. Ah çà, mon cher Hermann, vous vous intéressez donc toujours à cette mourante? Prenez garde, poète, vos élégies sont un peu bien longues; elles vont devenir ennuyeuses comme un *De profundis*.

A ces mots, elle fit une légère pirouette et disparut après avoir étourdi Hermann par ce rude coup porté aux chimères qui lui berçaient le cœur en cet instant. Mais elle n'alla pas si loin qu'elle ne pût

voir le divin sourire avec lequel Wilhelmine accueillait le jeune homme, lorsque, remis de son étourdissement, il la conduisit au milieu des valseurs.

— Il faut en finir, s'écria soudainement Aurélia, les sourcils contractés, les doigts tendus.

Et, prétextant un accès de migraine, elle repoussa l'essaim des adorateurs qui, la voyant seule, commençaient à tourbillonner autour d'elle; puis elle entra dans une salle de jeu où elle saisit résolument le bras du major Ornull.

Le major Ornull fut quelque peu surpris de cette marque de familiarité. En effet, depuis son veuvage, Aurélia se montrait envers lui pleine de froideur et de dédain. Elle se souvenait amèrement, il est vrai, qu'il lui avait longtemps fait une cour assidue du vivant du banquier Freysberg, dont il était l'ami, et elle lui reprochait d'avoir tout-à-coup modéré ses hommages dès qu'il l'avait vue libre et en situation de pouvoir les agréer. Mais l'intérêt dissipe bien des rancunes. Le ressentiment d'Aurélia disparut complètement, grâce aux considérations qui l'avaient conduite vers le major.

— Mon cher monsieur Ornull, lui dit-elle en soulevant brusquement le voile de ses préoccupations,

vous avez la réputation d'un homme d'esprit, et moi je ne passe généralement pas dans le monde pour une sotte. Eh bien ! vous et moi, tous les deux gens d'expérience et de résolution, nous sommes en ce moment joués de la façon la plus ridicule par deux enfants. Ce n'est pas une situation tenable pour notre amour-propre. Il importe que nous en sortions au plus vite. Voulez-vous m'y aider ? le voulez-vous ?

Cette soudaine interpellation remua malgré lui l'impassible major.

— Je ne vous comprends pas, ma belle dame, lui dit-il en imprimant un faux pli à sa cravate blanche, majestueusement empesée.

Aurélia le regarda en face et d'aplomb; elle reprit d'un air impatient :

— Monsieur le major, ne vous ai-je pas dit tout à l'heure que vous étiez un homme d'esprit ? Un homme d'esprit doit comprendre à demi-mot. Épargnez-moi donc, s'il est possible, les explications par trop catégoriques. Vous aimez votre pupille et vous songez à l'épouser, vous avez même obtenu son consentement. Moi, j'aime Hermann Wrangel, il m'a demandé ma main, et j'ai promis de devenir sa femme. De part et d'autre, c'est chose convenue, ce

doit être chose irrévocable. Il ne faut donc pas qu'une amourette, un caprice, vienne faire échouer nos résolutions. Me comprenez-vous à présent ?

Le major réfléchit quelques minutes, comme il convient à tout homme qui se pique de prudence et de circonspection.

— Je vous comprends à merveille, répondit-il, en abandonnant quelques lignes de son attitude guindée. Mais j'estime que vos craintes sont exagérées. Le danger n'est pas sérieux.

— Pas sérieux ! pas sérieux ! répéta la jeune femme avec irritation. Mais vous ignorez donc ce qui se passe ? Mais vous ne savez donc pas qu'Hermann et Wilhelmine se rencontrent tous les jours dans l'île ? Mais vous ne vous doutez donc en aucune façon des sentiments qui les animent l'un pour l'autre ? Écoutez, alors, écoutez. Pour vous donner une idée de ces sentiments, je consens à faire devant vous abandon de mon orgueil. Sachez qu'à l'heure où je vous parle, je devrais être remariée. Mais, grâce à notre folle imprévoyance, à vous et à moi, Hermann s'est déjà si fortement attaché à votre pupille qu'il craint de se lier indissolublement avec moi. Il n'ose rompre encore, mais il est entré dans la voie des ajournements. Ce qui m'arrive aujourd'hui, vous arrivera

Nouvelles Diverses.

L'empereur et l'impératrice de Russie et leur suite sont arrivés à huit heures du soir à Lyon le 19 de ce mois.

Leurs Majestés Impériales ont conservé le plus strict incognito et sont reparties le lendemain à onze heures pour Marseille.

— Le *Moniteur* confirme en ces termes la nouvelle du départ du général Fleury pour Mulhouse :

« L'Empereur a chargé son aide-de-camp, le général Fleury, d'aller complimenter LL. AA. NN. l'empereur et l'impératrice de Russie à leur entrée sur le territoire français. »

— Le *Progrès*, de Lyon, décrit comme il suit les préparatifs qui avaient été faits au Grand-Hôtel pour recevoir l'empereur et l'impératrice de Russie :

« Les appartements destinés au czar et à la czarine sont situés au premier étage, non loin du grand escalier. L'administration de l'hôtel a employé un luxe de tapis et de tentures qui ne pourra manquer de donner aux illustres voyageurs la plus haute idée de l'industrie lyonnaise. Les gens de service garnissent de fleurs, en ce moment, d'élégantes jardinières, disposées dans l'embrasure des fenêtres et le foyer des cheminées. Un superbe lustre est suspendu au plafond de la pièce d'honneur. L'ameublement de la chambre à coucher des souverains est de bon goût ; mais on s'étonne au premier abord de ne pas y voir figurer le meuble indispensable de toute chambre à coucher ; il paraît que le czar et la czarine ne se séparent jamais de leur propre lit dans leurs voyages. »

— M. Chevreau, chargé de l'administration du département du Rhône, a reçu officiellement hier les corps constitués du département.

Une foule de fonctionnaires en grand costume et d'officiers de toutes armes et de tous grades, se rendant à pied à cette cérémonie, formaient aux rues environnantes une animation particulière.

— Nous avons dit, il y a deux jours, qu'une tentative d'assassinat avait été commise à Athènes sur M. Comondouros, ministre de l'intérieur. Voici les détails que nous recevons aujourd'hui sur ce sujet :

Mardi, le 11 octobre, M. Comondouros, en sortant de chez lui à onze heures pour se rendre à l'Assemblée, vit un homme s'avancer vers lui en portant la main sur la poche de son pantalon. Il eut aussitôt le pressentiment qu'il s'agissait d'un assassin ; il se précipita sur cet homme et le jeta à terre. La secousse de sa chute fit partir un revolver que l'assassin tenait caché et armé dans sa poche. La foule, qui s'était accrue, aurait fait justice du misérable sans l'intervention de M. Comondouros, qui parvint à le protéger.

Sa présence d'esprit et son courage l'ont sauvé d'une mort certaine.

La ville s'est profondément émue à la nouvelle de cette criminelle tentative, et ce jour-là l'Assemblée n'a pas tenu sa séance.

Depuis dix jours M. Comondouros avait été prévenu par plusieurs lettres de ses parents et de ses amis, qui l'engageaient à veiller sur sa vie.

— Lundi soir, vers huit heures, l'attention de la population de Trouville fut attirée par une lueur éclatante qui illuminait l'horizon à l'ouest du port. On craignait d'abord un incendie à Deauville ; mais la lueur, changeant de position, se dirigea de l'ouest au sud-est. Le doute cessa, mais non l'émotion, car on comprit qu'il s'agissait d'un de ces malheurs dont l'imagination se fait aisément d'horribles tableaux, d'un incendie en mer. Quel pouvait être le sort de l'équipage de ce navire qui, complètement embrasé, dérivait au gré du courant vers la Seine ?

Il y avait du moins un point sur lequel le pilote Couyère, de la station de Trouville, n'éprouva aucune incertitude. Nos marins n'hésitent jamais sur ce qu'il convient de faire dans les occasions où il y a matière à dévouement.

Accompagné de quatre jeunes marins, le pilote Couyère atteignit le navire incendié, et, bien qu'il brûlât jusqu'au ras de la flottaison, il le reconnut pour le sloop le *Valentin*, de Caen, capitaine Bredin. Le navire était perdu ; mais l'équipage, composé du capitaine, d'un matelot et d'un mousse, s'est sauvé, et a été, de la part de la population de Deauville, l'objet de ces soins sympathiques que l'infortune ne réclame jamais en vain sur nos côtes.

— Tous les on-dit que les journaux ont répétés à l'envi depuis quelque temps, au sujet du jugement de Müller, sont démentis par le *Morning-Post*. Jusqu'à présent, ni le comité allemand de la société de protection légale, ni M. Beard, le défenseur qui conduit l'affaire, pas plus que son maître clerc n'ont encore décidé si la cause serait suffisamment instruite pour être soumise, le 24, à la cour criminelle. Pendant ces derniers jours, on a recueilli quantité de nouveaux témoignages et de dépositions écrites, et le *Morning-Post* affirme qu'avant peu de nouveaux éclaircissements vont se produire sur cette ténébreuse affaire, ce qui retardera nécessairement le jugement.

— On lit dans le *Messenger de Cronstadt* :

On attend l'arrivée sur le port de Cronstadt d'une nouvelle chaloupe cuirassée à deux tours — le *Smerch* (la Trombe), — actuellement en voie d'armement à St-Petersbourg, et qui, sous plusieurs rapports, prime les monitors construits sur le modèle Erickson. Le bâtiment porte trois mats, dont deux, celui de mizaine et le grand mat, sont en fer et n'ont pas de haubans. Leur forme est celle

d'une pièce pyramidale triangulaire et creuse, fixée sur le tillac, et dans laquelle une autre pièce, en fer aussi, mais mobile, s'enclasse pour faire l'office de mâts de hune. On a eu soin de pourvoir les vergues de humier du mécanisme Cuninghame, lequel remplace le travail des hommes pour le ferlage des voiles. Le *Smerch* possède cinq machines à vapeur : deux appliquées à l'hélice ; deux autres, chacune de la force de six chevaux, fonctionnant comme moteurs des tours, et une machine pour l'appareil de ventilation. Il s'y trouve aussi un four à reverbère pour la préparation des bombes garnies de métal en fusion. Les tours sont de moindres dimensions que celles des monitors. Cependant, ne renfermant qu'un seul canon, elles offrent plus d'espace et sont plus commodes pour le service des bouches à feu. Quant à la garniture extérieure formant la défense du *Smerch*, elle consiste presque au total en chaînes et en cableaux ou grelins en fil de fer. Le *Nié-trou-ménid* (gare à qui me touche), formidable batterie cuirassée, en construction, est aussi sur le point d'être terminée.

— Quoique l'usage de cueillir, vers la fin de l'automne, les feuilles de certains arbres pour l'alimentation du bétail pendant l'hiver, soit assez répandu, les cultivateurs sont bien loin de tirer, de cette précieuse ressource, tout le parti qu'ils pourraient. Généralement, ils se contentent de ramasser une insignifiante quantité de feuilles, de les faire sécher et de les mettre au grenier. Mais comme aux approches de l'hiver le séchage indispensable pour la conservation des feuilles est long et souvent très-difficile, les provisions de cette espèce sont toujours très-restreintes et sans proportion avec la masse de feuilles dont on peut disposer.

Cependant, dans toutes les contrées où la culture de la vigne et du mûrier a pris une grande extension, et où naturellement les fourrages sont rares et chers, les feuilles de ces deux végétaux représentent une somme de nourriture qui suffirait soit à l'entretien, soit à l'engraissement d'un nombreux bétail.

Des expériences du docteur R..., propriétaire du département de la Drôme, il résulte que les feuilles de vigne et de mûrier se conservent parfaitement entassées en grandes masses dans des cuves ou réservoirs en maçonnerie d'une construction facile et peu dispendieuse, puisque tout se réduit à quatre murs en briques ou en moellons et en un couvercle en planches. Dans la localité habitée par le docteur R..., un réservoir, pouvant contenir soixante-dix quintaux métriques de feuilles ne revient qu'à 206 fr., prêt à fonctionner.

D'après leur richesse en azote, 100 kilogrammes de feuilles de mûrier représentent 200 kilogrammes de bon foin. Chez M. R..., la pratique a constaté la justesse de cette don-

née de la théorie. Or, 200 kilogrammes de foin valent de 10 à 20 fr., selon les années, tandis que la feuille de mûrier, mise dans le réservoir, ne revient pas, à M. R..., à 1 fr. 50 les 100 kilogrammes, frais de ramassage et de conservation compris. Voici comment opère M. R... : il entasse les feuilles, soit de vigne, soit de mûrier, par lits successifs de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Chaque lit est fortement foulé par le piétinement de deux hommes, et, avant d'en commencer un autre, on saupoudre le précédent avec un peu de sel pilé (1 kilogramme environ par 100 kilogrammes de feuilles).

Une vive fermentation ne tarde pas à s'établir dans la masse ; elle s'échauffe et dégage une notable quantité d'acide carbonique. Mais cette fermentation n'agit d'une manière fâcheuse que sur le lit de feuilles par lequel on a terminé l'opération. Les feuilles composant le lit passent à l'état de beurre noir. Là se borne l'avarie qui ne descend jamais au-dessous de 15 centimètres de profondeur, et les feuilles contenues dans le reste du réservoir se conservent parfaitement du mois d'octobre au mois de mars suivant.

D'après les expériences de M. R., 250 kilog. de feuilles de mûrier ainsi préparées suffisent pour constituer, pendant cinq mois, la ration d'engraissement d'un mouton. Il est donc certain que si nos cultivateurs adoptaient le procédé de M. R., ils pourraient augmenter à peu de frais les populations de leurs étables.

— On a pris dernièrement dans le Rhin, près de Laufenbourg, un saumon pesant 40 livres et mesurant 4 pieds 2 pouces de longueur.

Pour nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On peut considérer comme certaine une très-prochaine entrevue, à Nice, entre les deux souverains de Russie et de France ; mais nous ne croyons pas que le jour en soit encore définitivement fixé.

Le général Fleury a été accueilli par l'empereur de Russie avec toute la courtoisie due à un représentant de l'Empereur et au caractère personnel de l'envoyé de Sa Majesté.

L'empereur Alexandre a invité à dîner l'honorable général, avec lequel il s'est longuement entretenu.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BOURSE DU 20 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 64 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 91 00.

BOURSE DU 21 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 64 90.
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 91 85.

P. GODET, propriétaire-gérant.

demain, je vous en avertis, si vous n'y prenez garde ! Je vous parie mille florins que Wilhelmine est ici pour Hermann. Avez-vous vu comme ils ont l'habitude de valser ensemble, de s'unir dans une forte étreinte ? Mais est-ce que les hommes remarquent jamais rien de ce qui les intéresse et les menace le plus ? S'ils ont des yeux, en vérité, c'est pour ne s'en servir !

Ornulf était devenu sombre et soucieux. Ce que lui dit de lui dire Aurélie lui rappelait le silence de Wilhelmine, lorsqu'il lui avait annoncé que ses dix-huit ans étaient sur le point de s'accomplir, et qu'il préparait le contrat de leur union.

— Vous avez raison, ma chère dame, dit-il, le ciel est plus grand que je ne le supposais. J'avise. La conjoncture est délicate, vraiment bien délicate, reprit-il après un instant de réflexion. Voyez un peu : si par un coup d'autorité j'empêche Wilhelmine de retourner à l'île des Cygnes, il se peut qu'en manière de représailles elle rompe l'engagement qu'elle a contracté envers moi. C'est une nature habituellement douce et docile, mais un acte de condescendance est capable de la pousser à la révolte. Néanmoins, souffrir plus longtemps cette passion malsaine, c'est compromettre nos projets, nos espérances,

c'est manquer le but où nous tendons.

Aurélie écoutait attentive, le front penché ; cette dernière phrase le lui releva comme par l'effet d'un ressort. Elle fixa des yeux profonds et souriants sur le visage du major, qui ne sourcilla pas ; puis elle dit avec une bonhomie sournoise et féline, en soupirant :

— Mon Dieu ! oui, c'est manquer le but où nous tendons, c'est-à-dire c'est renoncer au bonheur de nous unir à la personne aimée... Non, non, poursuivit-elle bientôt avec une sorte de véhémence à voix basse, nous ne devons pas permettre qu'on se joue ainsi de nous ! Prenons sans retard un parti, un parti décisif. Voici mon avis : Votre pupille est d'une santé faible, très-faible. Le jour n'est pas éloigné où la température du Mecklembourg ne lui conviendra plus, où vous la conduirez à Hyères ou à Nice. Eh bien ! précipitez l'heure de ce départ. Sous un prétexte quelconque, demandez au docteur Savarus une ordonnance qui prescrive un voyage dans le midi de la France ou dans le nord de l'Italie. Puis partez, partez sans qu'on sache où vous vous arrêterez, sans qu'Hermann et Wilhelmine aient le temps des adieux. Une fois séparés, ils reviendront vite, soyez-en certain, elle à vous, lui à moi. Lui,

parce qu'il sait que votre pupille a la poitrine extrêmement délicate, et qu'il interprétera ce départ dans un sens désespéré. Elle, parce que vous lui direz qu'Hermann est gravement malade, et que vous lui ferez comprendre qu'elle ne le reverra peut-être plus.

En achevant ces mots elle frissonna comme si son sang se fût glacé dans ses veines. L'écho de ses propres paroles, en résonnant au fond de sa conscience, lui avait fait peur. Elle reprit aussitôt avec une gaieté forcée :

— Bien entendu, toute cette tactique ne causera la mort de personne. Elle sauvegardera nos droits, qui courent de grands risques, voilà tout. Qu'en pensez-vous, cher major ?

Ils étaient si préoccupés, qu'ils ne songèrent point à s'étonner de se voir l'un et l'autre si bien instruits. Ils devaient croire, il est vrai, que le docteur Savarus, dont la discrétion passait pour être fort médiocre, avait déjà ébruité le secret du mal qui minait Wilhelmine et Hermann.

— Votre tactique est parfaite, belle dame, et je l'adopte pleinement, répondit Ornulf.

— Vous n'y faites aucune objection ?

— Aucune. Je vous dirai seulement que j'en ai

déjà exécuté un des points principaux. Wilhelmine connaît l'état malade d'Hermann Wrangel.

— Très-bien ; autant d'accompli.

— Mais j'y songe : elle ignore qu'il a promis de vous épouser. Si je le lui apprenais ?

— Bravo ! l'idée est excellente. Il y a là de quoi déconsidérer un jeune homme aux yeux d'une jeune fille disposée à l'aimer.

Aurélie et le major scellèrent leur accord par une énergique pression de mains. Ce dernier, quelques instants après, allait s'asseoir à côté de sa pupille.

— Vous avez valsé, ce me semble ? lui dit-il. Avez-vous un bon valseur ?

Wilhelmine se contenta d'incliner la tête pour répondre d'une manière affirmative.

— N'était-ce point Hermann Wrangel ? reprit-il tranquillement ; et sans attendre cette fois une réponse : un charmant cavalier, poursuivit-il ; c'est bien dommage qu'il ait un cœur si terriblement organisé. Mais, à propos, savez-vous la nouvelle ? il se marie avec Mme Freyberg, la femme à la mode, la reine des salons de Müritz, la plus adorable veuve des deux Mecklembourg.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON, à Saumur, rue des Payens, ci-devant occupée par M^{me} veuve Guérin.

MAISON, rue du Temple, 28, avec remise et écurie en dépendant. MAISON et JARDIN, rue de la Levée d'Enceinte.

MAISON, au Pont-Fouchard, à l'angle de la rue des Pauvres, avec jardin et servitudes.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LAUMONIER. (461)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON DE NEUF PIÈCES, écurie, remise, jardin et pièce d'eau, à Presle, route de Doué.

S'adresser audit notaire. (463)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, sise à S^e-Radégonde, commune des Tuffeaux, composée de logement, et 1 hectare 82 ares de vignes et terres.

S'adresser audit notaire et à M. BOUTON, propriétaire à Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, rue de la Visitation, n^o 90.

UNE MAISON, ruelle du Petit-Pré.

S'adresser audit notaire. (428)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Vaste TERRAIN, remise, hangar et logement, à Saumur, rue et quai de l'Abreuvoir, en face de l'usine à gaz.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser audit notaire. (420)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance immédiatement,

Une JOLIE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Fouchard, près Saumur, comprenant maison d'habitation entièrement neuve, jardin en plein rapport, contenant 55 ares, le tout entouré de murs garnis de très-beaux espaliers.

S'adresser, à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (401)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON avec jardin, située à Saumur, montée du Château, en face la Retraite.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1865 pour l'ouverture des guérets, et le 1^{er} novembre suivant pour les logements :

LA MÉTAIRIE DES ROMANS

Sise à Terrefort, communes de St-Hilaire-St-Florent et de Bagneux, contenant 60 hectares, 24 ares 2 centiares.

S'adresser, soit à M^{me} de CARRÈRE, rue de la Grise, à Saumur, soit au notaire. (475)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie.

ADJUDICATION

AU RABAIS

DES DENRÉES ET OBJETS DE CONSOMMATION

Pour l'Année 1865.

Le public est prévenu que le lundi 31 octobre 1864, à midi, il sera procédé, à l'Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie de Saumur, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des denrées et objets de consommation ci-après désignés, nécessaires audit Hôpital pendant l'année 1865.

Cette adjudication sera faite par le Sous-Intendant militaire, chargé de la surveillance administrative de l'établissement, en présence des officiers de santé en chef et de l'officier-comptable.

Désignation des fournitures.

1 ^{er} GROUPE	Viande	kilogramme.
2 ^e GROUPE	Pain, 1 ^{re} qualité	id.
3 ^e GROUPE	Vin rouge	litre.
	Vin blanc	id.
3 ^e GROUPE bis..	Bière	id.
	Chocolat	kilogramme.
4 ^e GROUPE	Gluten granulé	id.
	Semoule et crème de riz	id.
	Vermicelle	id.
	Riz	id.
5 ^e GROUPE	Fleur de farine	id.
	Pommes de terre	id.
	Carottes et navets	id.
6 ^e GROUPE	Œufs	nombre.
	Beurre	kilogramme.
6 ^e GROUPE bis..	Lait	litre.
	Farine d'orge	kilogramme.
7 ^e GROUPE	Farine de seigle	id.
	Orge en grains	id.
	Haricots	id.
	Lentilles	id.
7 ^e GROUPE bis..	Pois	id.
	Paille de couchage	id.
	Alcool	id.
	Miel { blanc	id.
8 ^e GROUPE	jaune	id.
	Sucre (lumps blanc)	id.
	Pruneaux	id.
	Sel	id.
	Huile d'olives	id.
	Vinaigre	id.
	Bougies stéariques	id.
	Chandelles	id.
	Huile à brûler	id.
	Savon ordinaire	id.
8 ^e GROUPE bis..	Cristaux de soude	id.
	Saindoux de 1 ^{re} qualité	id.
9 ^e GROUPE	Linge { bandes roulées	id.
	à grand linge	id.
	pansement { petit linge	id.
	Charpie de fil	id.
10 ^e GROUPE	Charpie de chanvre	id.
	Charpie de filasse épurée	id.
	Bois à brûler	quintal métrique.
	Charbon de bois	hectolitre.
11 ^e GROUPE	Id. de terre	quintal métrique.
	Coke	id.
	Fagots d'allumage	nombre.
	Objets de bureau	maïns.
12 ^e GROUPE	Id. id.	nombre.
	Id. id.	kilogramme.
13 ^e GROUPE	Fioles à médecine	nombre.
	Faïence et porcelaine	id.
	Terre et grès	id.
14 ^e GROUPE	Verre	id.
	Blanchissage	à la pièce.

Les soumissions ne pourront être faites que pour la fourniture d'un ou de plusieurs des groupes ci-dessus, et devront porter un prix ferme pour chacune des denrées qu'ils comportent.

Toutes les soumissions seront établies sur papier timbré (cette condition est de rigueur) et comporteront un prix exprimé en fractions décimales dérivant directement du franc, unité monétaire, soit en centimes et millièmes ou millièmes de franc; ainsi, par exemple, le nombre 3 fr. 57,2, s'exprimera : trois francs cinquante-sept centimes et deux millièmes de franc.

Elles seront en outre accompagnées d'un état des quantités dépensées pendant les huit premiers mois de 1864, sur lequel les adjudicataires feront ressortir le montant de la dépense au nouveau prix demandé par eux. Cet état sera délivré gratis à ceux qui en feront la demande.

Les personnes, dont l'intention est de soumissionner pour les fournitures de vin, riz, vermicelle, pruneaux, légumes secs, huile à brûler, sucre et miel, sont invitées à examiner préalablement les échantillons déposés à l'Hôpital, afin de pouvoir établir leurs prix d'après la qualité de ces objets qui serviront de types à l'adjudication.

Les denrées seront rendues et livrées à l'Hôpital aux frais du fournisseur, sur la demande de l'Officier-Comptable.

Chaque soumissionnaire devra présenter une caution valable, qui sera solidaire avec lui envers le Gouvernement, et dont les noms, qualité et demeure devront être mentionnés au bas de la soumission. Un certificat de l'autorité civile ou de la chambre de commerce, constatant la solvabilité du soumissionnaire et de sa caution, y sera joint.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes qui exercent elles-mêmes le genre de commerce auquel se rapportent les objets soumissionnés. Toutefois les négociants munis de la patente de première classe seront admis à soumissionner pour toute espèce de fourniture.

Aucune soumission ne sera admise si elle ne renferme toutes les conditions précitées.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation ministérielle. On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Sous-Intendant militaire, rue Bodin, et au bureau de l'Officier-Comptable à l'Hôpital de l'École de Cavalerie, où l'on aura l'aperçu de l'importance de fournitures.

Fait à Saumur, le 25 septembre 1864.

Le Sous-Intendant militaire, BROU.

(450)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Le mercredi 26 octobre 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, aux écuries du manège de l'École impériale, à la vente de SIX beaux chevaux, de race normande, âgés de 8 à 9 ans, appartenant à MM. les officiers de la commission espagnole.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE FERME, contenant environ cinq hectares, d'un revenu de mille francs, située commune de Saint-Clément. (468)

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

M^e BEDON, notaire aux Rosiers, fait savoir qu'il sera procédé, par son ministère, le dimanche 23 octobre prochain, à midi, et jours suivants, à onze heures du matin, à la vente de meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} FANNY BAILLERGEAU, propriétaire aux Rosiers, en la maison de la défunte.

Etat sommaire des objets à vendre :

Bois de lits, armoire, secrétaire, commodes, piano à cylindre, lits de plumes, sommiers en laine et crin, draps, linge de table, meubles de salon, fauteuils en tapisserie, chaises, glaces, pendules, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie, vins en bouteilles, petite voiture à quatre roues, bois de feu, etc., etc.

Au comptant et cinq pour cent.

Etudes de M^e BOUGÈRE, notaire à Angers, rue Haute-Saint-Martin, n^o 4, et de M^e BIZARD, notaire en la même ville, place de la Laiterie.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Même sur une seule enchère,

En la Mairie de Montreuil-Bellay et par le ministère desdits notaires, Le dimanche 6 novembre 1864, à midi,

UN PRÉ, situé dans la prairie de Cou, commune de Montreuil-Bellay, contenant 1 hectare 26 ares. Mise à prix. 5,000 fr.

Il y aura toutes facilités pour les paiements.

Il y aura adjudication, même sur une seule enchère.

Pour plus de détail, voir les placards affichés.

S'adresser, pour avoir des renseignements, auxdits M^{es} BOUGÈRE et BIZARD, notaires. (564)

A VENDRE

A L'AMIABLE, LA JOLIE PROPRIÉTÉ

DES PINIÈRES,

Située dans la commune de Moulherne,

Composée d'un pied à terre et de quatre corps de ferme, d'une contenance totale de 95 hectares.

Belle chasse. — Pays giboyeux.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernouil, ou à M^e GUÉRIN, notaire à Saint-Philbert, par Longué (Maine-et-Loire). (471)

Etude de M^e DABURON, notaire Brézé.

A VENDRE

A L'AMIABLE, EN TOTALITÉ,

Six hectares 44 ares de terre et gne, en plusieurs morceaux, situés communes de Brézé et Epiéds, appartenant à M^{me} V^e Thibeault, propriétaire à Brézé.

S'adresser pour les renseignements et traiter, à M. LOUIS BOUTET, propriétaire à St-Cyr-en-Bourg, ou à M. DABURON, notaire. (433)

A CÉDER

De suite, UN FONDS DE COMMERCE de

MERCERIE ET DE ROUENNERIE avec le matériel nécessaire pour les voyages : deux voitures et deux chevaux. Liquidation. — Occasion très-avantageuse.

S'adresser à M^e ALBERT, notaire à Parthenay (Deux-Sèvres). (474)

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean 1866, Située rue St-Jean, occupée par M. Brazier, chapelier.

On louerait séparément un seul des deux magasins.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (509)

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON, avec ou sans remise et écurie, située rue Beaurepaire, occupée précédemment par M. le docteur Majesté.

S'adresser à M. ROGERON, même rue, n^o 16. (429)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

actif, ouvrier chaudronnier-plombier ou ferblantier, pour aider à poser et réparer des appareils à gaz.

S'adresser à l'usine à gaz de Saumur. (477)

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR, Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M^e Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à 1 50

Grands ressorts 2

Repassage des montres cylindre 5

Et pendules de cheminées. 3

Le tout avec garantie de deux ans.

AVIS

Les imprimeurs qui désirent vendre, comme les personnes qui désirent acquérir une IMPRIMERIE, peuvent s'adresser à l'administration du Gutenberg, rue du Bac, n^o 93, la seule en rapport avec toute l'Impression de France. (209)

Mlle CAMILLE LEPINE,

Rue du Petit-Maure, n^o 3,

Ancienne ouvrière de M^{me} MATHIEU,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle se charge de la confection des Crinolines et Jupons, en tous genres, à des prix très-modérés.

Saumur, imp. de P. GODET.